



INSTANCE DE PROXIMITÉ

BRETAGNE JUIN 2023

Vos représentants de proximité :

CFDT : David MERIEUX
Maylen VILLAVERDE
Olivier MELINAND
Anne ARVOR

SUD : Chloé TEMPEREAU (visio)

Direction : Laurence BOBILLIER, Marie PRESCHOUX.

Invités : Sylvie MARC-MALLET, Aurélie TOULOUSE (visio) ; Laurent LE MOUILLOUR, Christine VILVOISIN, Antony MASTEAU, Christelle LOMENECH & Bastien GALLAIS.

TABLE DES MATIERES

POINT 1 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE.....	4
Activité France 3 Bretagne : Suivi de l'activité.....	4
Grilles d'antenne de juillet 2023.....	4
Partenariat France bleu émissions communes semaine du golfe	5
POINT 2 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES.....	5
Diversité – Egalité des chances : Bilan diversité – Egalité des chances 2022 France 3 Bretagne.....	5
Développement RH :	7
Suivi formation à l'édition à Brest et à Rennes,.....	7
Formation Sauveteur Secouriste du travail	7
Demande de mise en place carte / tickets restaurants	7
Situation de l'emploi : Départs, postes vacants, mobilités, recrutements	7
Santé au travail :	8
Bilan service de santé au travail Brest 2022,	8
Suivi des situations en cours	8
Suivi des préconisations du COPIL de prévention des RPS – PTA	8
Suivi du plan d'actions collectif numérique	9
POINT 3 : ORGANISATION ET PLANIFICATION	9
Point numérique	9
Projet Tempo	10
Organisation du temps de travail dans un cadre hebdomadaire	11
Rédaction :	11
Organisation des Pages été.....	11
Sujets en breton cet été.....	12
Gestion des sources extérieures.....	12
Gestion de la protection des rushes	12
Charge de travail des journalistes.....	13
Annexe :	13
Technique :.....	13
I-media 3	13
Service montage :	14
<i>Point de suivi demande de planification pour le numérique.....</i>	<i>14</i>
<i>Montage des pages été.....</i>	<i>14</i>
Remplacement de l'assistante de la locale Iroise	15

POINT 4 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE	15
Point de suivi régie MOSAR	15
Locale Iroise : Prestation de ménage.....	15
Exercices d'évacuation des sites de Rennes et de Brest liés notamment au risque incendie.....	16

POINT 1 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE

Activité France 3 Bretagne : Suivi de l'activité

Littoral

Samedi matin. Le créneau de rediffusion de Littoral est supprimé. Le national récupère la tranche. Le DAC explique qu'ils ont fait le tour de cette formule (ajout d'infographie en version data). Les cases pour les animés, "Na petra Ta" et "Homard et cordon bleu" sont maintenues.

Les nouveaux nomades, tranche du samedi après-midi qui débute à 12h50, sont retravaillés par la direction nationale. Ce créneau ne sera plus régional. Mais Littoral continuera d'être diffusé sur la tranche du dimanche après-midi, dès la rentrée. Le 1er numéro est déjà tourné, il est présenté par Arthur Le Vaillant, marin et skipper. Ce numéro est monté par la Fabrique la semaine du 5 juin. 8 nouveaux numéros de 26' sont prévus pour la saison 2023/24. Selon le directeur de l'antenne et contenu (DAC) "*la marque Littoral est plus forte que les incarnants*", raison pour laquelle, ils seront trois à se partager la présentation : Arthur Le Vaillant, Sophie Ladame (dessinatrice) et Felix Urvoas (réalisateur scientifique).

D'après le DAC, la rentrée de Littoral se fera en octobre pour avoir une marge de sécurité entre la sortie de post-production et la diffusion. Cette mesure permet de gérer des difficultés pouvant apparaître à chaque étape (tournage ou post-prod.)

En septembre, sur le créneau dédié à Littoral le dimanche, les 4 numéros de "devenir marin pêcheur" (France 5) seront diffusés.

Nouveauté

Un projet en association avec l'antenne de Corse est travaillé. L'hypothèse est d'avoir 9 numéros sur la problématique de la protection des océans. La diffusion est envisagée pour 2024.

Langue bretonne

Cet été, un créneau de 52' les samedis et dimanches matin sont prévus pour des diffusions ou des réexpositions d'animations ou d'émissions.

Le défilé du festival de Cornouaille sera diffusé en breton dans un "live" via le site internet. Mael Le Guennec assurera la présentation. Des discussions sont en cours côté direction pour trouver un co-animateur. L'évènement "élection de la reine de Cornouaille" sera diffusé sur Instagram.

La diffusion d'une captation inédite d'un 52' est planifiée en juillet : Molière de Nolwenn Korbell.

Une partie du FIL sera en breton. Mais l'offre se fera principalement en langue française sur le créneau du 18h30. Des captations de concerts sont également prévues.

Grilles d'antenne de juillet 2023

La grille d'été commence le 3 juillet. Les journaux du midi et du soir sont raccourcis. Le jt midi passe de 18' à 15'. Le jt soir est raccourci de 2', de 22' à 20'. Pas d'ATL, ni d'Iroise.

Le 4 septembre, reprise pour le BRI, ATL, Iroise, France Bleu et la case des matinales.

Tous les programmes reprennent les 9 et 10 septembre :

- Homard et cordon bleu le 9 septembre
- Dimanche en politique le 10 septembre
- Le grand BaZH.art le 20 septembre
- Enquêtes de région le 27 septembre

La direction est satisfaite des 2 numéros de l'émission musicale de 52' "Sur mesure". Elle espère en produire d'autres. Pas de détails de pour l'instant.

Partenariat France bleu émissions communes semaine du golfe

Une réunion de retour d'expériences a eu lieu le 25 mai avec Laurence Bobillier, Christine Vilvoisin, Christelle Lomenech, Gildas Cadiou, Anthony Masteau, Bruno Laurans et Isabelle Rettig.

Pour le DAC, l'affichage d'un travail commun entre France Bleu et France 3 a fonctionné puisque 250 000 personnes ont été présentes sur l'évènement. Sur place, le public a pu voir cette collaboration. Bruno Gaulin, adjoint au responsable d'antenne de France Bleu, a coanimé les émissions sur la tranche du 18h30 avec Isabelle Rettig. Cette dernière a porté le projet, car l'autre animateur pilotait aussi ses équipes. La direction régionale a reconnu que les émissions très en images sont difficiles à produire avec France Bleu. Elle sera plus attentive sur ses choix de partenariats avec la radio, en fonction des événements.

Cette réunion-bilan a conclu à la nécessité d'avoir un coordinateur pour les émissions extérieures (seul ou en partenariat). Ce coordinateur organiserait le calendrier d'avancement du projet et mettrait en place une réunion de retour d'expérience. Il serait le pilote et s'assurerait de la transmission des informations entre organisateur de l'évènement, bri, antenne, numérique et technique. Sur les partenariats, l'objectif est aussi de renforcer la complémentarité entre les entités. Cette fonction de coordinateur serait tournante et prise en charge par un responsable éditorial, de l'antenne ou technique.

Le coordinateur du numérique se félicite du travail accompli, des audiences et fréquentation sur le site et les réseaux sociaux, lors de la semaine du Golfe.

Les RP font part des mauvais retours sur la qualité des propositions de directs sur Facebook.

Le coordinateur explique que les internautes étaient au rendez-vous et que "*les directs Facebook sont des balades et non pas des émissions de télé ficelées*".

Sur cet événement il a été proposé une vingtaine d'articles et plusieurs live Facebook.

"Il y a peut-être eu trop d'articles", analyse le coordinateur. *"Les gens viennent nous chercher sur ce type d'évènements pour la belle image. On a touché des gens de différentes tranches d'âge, sur différents médias"* ajoute-t-il.

Les élus regrettent que ces "lives" Facebook ne soient pas mieux cadrés pour que le rendu sur l'antenne numérique soit meilleur et à la hauteur de la chaîne régionale de service public audiovisuel.

La prochaine opération spéciale est le 28 septembre. La coopération mettra en avant les mille ans du Mont Saint-Michel. La direction régionale a confié la coordination de cet évènement à Anthony Masteau.

POINT 2 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

Diversité – Egalité des chances : Bilan diversité – Egalité des chances 2022 France 3 Bretagne

RRH : Les indicateurs du "bilan diversité" sont préparés au niveau national et complétés au niveau régional. Le bilan fait le point sur un certain nombre de sujets : proportion femme/homme dans

l'antenne, handicap, contrats d'apprentissage, entretiens annuels... Le bilan de l'antenne Bretagne est à retrouver [ici](#).

Les entretiens individuels ont lieu tous les ans, alors que les entretiens professionnels sont planifiés tous les 6 ans. La rédactrice en chef et ses adjoints se sont réparti les entretiens qui sont maintenant beaucoup plus rigoureux.

Les publics prioritaires en termes de formation sont les femmes, les salariés de plus de 55 ans, et les salariés en situation de handicap.

RP : Malgré l'un des objectifs, on note que les postes administratifs sont majoritairement occupés par des femmes et les postes techniques par des hommes.

De nombreuses femmes journalistes bi-qualifiées souhaiteraient travailler davantage comme JRI, mais les planificateurs pensent prioritairement aux hommes. Il faut plus d'équité.

La formulation "recruter un alternant journaliste diversité" est maladroite. Il faut comprendre, un alternant boursier.

RRH Elle admet que l'intitulé n'est pas idéal, elle souhaite rappeler que le recrutement se fait sur les qualités et les compétences des candidats. *"Il y a une vraie volonté d'en embaucher davantage. C'est une mission importante pour notre entreprise, c'est former des futurs professionnels."*

RP : Combien d'entreprises sous-traitantes travaillant pour France 3 Bretagne embauchent des personnes handicapées ?

RRH : Il y en a eu une pour l'entretien des plantes et une qui gère le courrier.

En ce qui concerne la pyramide des âges, nous aimerais embaucher des personnes de moins de 30 ans. Mais il faut aussi recruter les CDD historiques. Cela dépend des situations et c'est toujours la compétence qui prime.

Une sensibilisation des questions LGBTQI+ est en cours auprès du Codir, que nous proposerons ensuite à l'ensemble de l'Antenne.

RP : Le contrat de génération : où en est-on depuis la fin de l'accord en 2019 ? Ce contrat permettait notamment de diminuer son temps de travail dès l'âge de 57 ans. Aujourd'hui, des collègues souhaiteraient en profiter. Il y a un sentiment d'iniquité avec ceux qui en ont bénéficié.

RRH : *"je partage complètement. Cela devrait être une priorité de négocier ce type d'accompagnement de fin de carrière. C'est un point que j'ai évoqué en réunion nationale. Néanmoins, au niveau de la retraite progressive via la Carsat, il y a toujours moyen d'en profiter. Par contre, on n'a plus les mêmes compensations. Nous travaillons sur ce point avec les organisations syndicales, mais il y a beaucoup de sujets à aborder. C'est en cours de discussion."*

En ce qui concerne la réforme des retraites, des rendez-vous peuvent être pris avec Audiens pour faire un point.

RP : L'affichage des docs Allo Discrim n'est toujours pas fait à Rennes et Brest.

RRH : On a commandé des panneaux, qui ont été livrés. On va les mettre en place à Brest.

Développement RH :

Suivi formation à l'édition à Brest et à Rennes,

La direction a des difficultés à joindre les personnes concernées.

Les élus expliquent qu'il est important que le responsable d'édition et le chef d'édition puissent organiser cette formation. Ça fait au moins 6 mois que c'est demandé.

La RRH dit réfléchir à intégrer les chargés de l'édition de Brest au plan de formation prévu à Rennes avec l'arrivée de TEMPO.

Un 1^{er} atelier peut être prévu début juillet.

Formation Sauveteur Secouriste du travail

Les élus s'interrogent sur le délai entre la formation réalisée et l'attribution de l'attestation Sauveteur Secouriste du travail : plus de 6 mois.

La RRH explique que les formations réalisées en fin d'année dernière ont été dispensées par le gestionnaire des parcs. Ce formateur interne a été homologué par l'INRS. Les formations doivent être référencées dans un logiciel de l'INRS. Or, pour fournir les attestations de Sauveteur Secouriste du travail, FTV doit avoir une convention avec l'INRS. Cette démarche administrative est en cours, elle est gérée par le national.

Par ailleurs, le gestionnaire des parcs ne pourra pas réaliser de formation pour la fin de l'année. La direction a lancé un appel d'offre pour avoir la possibilité d'avoir un prestataire extérieur. De nouvelles dates seront proposées à la fin du mois.

Demande de mise en place carte / tickets restaurants

RRH : le sujet est à l'ordre du jour de la DRH de France 3 depuis plusieurs mois.

Des tests sont faits à St Pierre et Miquelon. Aujourd'hui, la difficulté est qu'on ne sait pas alimenter la carte pour un CDD.

La démarche de dématérialisation des tickets restaurant est lancée à FTV. Le CSE central doit rendre un avis en juillet, pour un essai dans certaines antennes du réseau à l'automne. La généralisation de la carte à l'entreprise est prévue début 2024.

Situation de l'emploi : Départs, postes vacants, mobilités, recrutements

OPS : à ce stade, considérant la baisse d'activité sur les tournages en équipes légères, et sur une recherche de profils multi-compétences, ce poste n'est plus à pourvoir en accord avec le service. Il y a eu trop peu de candidature. Mais les OPS de Rennes tiennent à ce que le poste soit pourvu, il ne faut pas qu'il soit gelé et qu'il profite à un autre corps de métier.

DOCUMENTALISTE : poste à la republication. 3 candidatures reçues, elles correspondent au profil. Ce poste passera au Coca début juillet.

SCRIPTE : les échanges continuent entre le service RH et la personne qui est sur le poste.

REDACTEUR-PRESENTATEUR : il y a eu 20 candidatures. La direction commence les entretiens la semaine du 12 juin. Elle privilégiera les profils présentateurs, cette compétence est essentielle sur ce poste.

MONTEUR à Brest : 2 CDD ont postulé. Il passera au COCA juil.

MONTAGE à Rennes : le poste a été pourvu par Gwenaël Hamon le 1 juin.

MISSION IMG de 6 mois : Yoann Darielle va s'absenter pour une période d'environ 6 mois. Il assurera une période de tuilage avec la personne qui le remplacera. La mission commencera le 21 août 2023.

Il n'y a pas de COCA au mois d'aout.

Santé au travail :

Bilan service de santé au travail Brest 2022,

Présence de Docteur Anne Pégorie, elle a pris le poste du Dr Paul.

3 personnes sont suivies de manière renforcée.

En 2022, il y a eu 22 consultations réalisées.

Des sensibilisations de santé sur écran sont proposées. Elles seront mises en place à Brest et Rennes, mais aucune date n'est fixée pour le moment.

RP : SIA veut dire, suivi individuel adapté. Et SIR, suivi individuel renforcé.

Les monteurs, à Brest comme à Rennes, vont être à nouveaux formés pour obtenir l'habilitation électrique. Ces salariés bénéficieront d'un suivi individuel renforcé (SIR).

RP : Il serait intéressant de savoir quelle proportion de salariés demande un rendez-vous avec la médecine du travail. Les chiffres du bilan ne sont pas très lisibles. Nous ne savons pas si le collectif de Brest se porte mieux ou moins bien d'une année sur l'autre. Pour faire de la prévention primaire, les RP ont besoin d'éléments clairs. Les préconisations de Dr Paul ont-elles été mises en place ? Il ne faut pas oublier les personnels CDD.

RRH : C'est le service médical de la Bourse qui gère les visites médicales des intermittents.

Suivi des situations en cours

Pas de situation particulière en cours.

Suivi des préconisations du COPIL de prévention des RPS – PTA

Le service des ressources humaines a travaillé sur un document synthétisant la liste des préconisations du COPIL de prévention des RPS pour les PTA. Il propose désormais qu'un groupe composé de l'interlocutrice RH, d'un membre du COPIL et d'un représentant de proximité, se penche sur la réalisation d'un questionnaire à destination des PTA. Ce travail se fera sur une journée.

Objectif : envoyer le questionnaire aux salariés début juillet.

Suivi du plan d'actions collectif numérique

Les élus regrettent de ne pas avoir reçu le document de suivi du plan d'action mis à jour.

Le coordinateur numérique a expliqué que toutes les préconisations du diagnostic numérique étaient mises en place et qu'ils étaient même allés "au-delà". La DDSQVT, qui a suivi le dossier, valide ce qui a été fait.

Côté planification cet été, 2 contributeurs seront planifiés du lundi au dimanche.

Les équipes ont participé à une formation de "sensibilisation aux comportements inappropriés au travail" et de "communication non violente".

Le manager poursuit également le plan de formation au management et à la communication non violente.

Concernant le partage d'informations, la réunion du lundi est maintenue et "*fonctionne bien*" selon le coordinateur, qui regrette cependant que les contributeurs web n'y assistent pas systématiquement.

Une synthèse des échanges est mise en ligne après chaque réunion dans le dossier partagé du collectif numérique sur Teams. Les documents importants sont consultables à cet endroit.

Le fil WhatsApp est mis à jour chaque semaine avec les noms des contributeurs.

Toujours selon le coordinateur, tous les articles sont systématiquement relus avant publication.

POINT 3 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

Point numérique

La dernière réunion de la CASAR (Commission d'Anticipation, de Suivi et d'Ajustement du projet d'offres Régionales) "a été agitée" d'après la direction.

À ce stade, il n'y a toujours pas de stratégie réseau d'annoncée, ni de clarification sur l'organisation des services ou collectifs. Les coordinateurs du numérique sont prolongés jusqu'en juin 2024. Une nouvelle réunion de la CASAR sera dédiée au numérique le 14 juin.

Les élus ont découvert sur l'organigramme de France 3 Bretagne qu'Anthony Masteau et Christine Vilvoisin étaient tous les deux rédacteurs en chef. La direction explique que cet organigramme est transitoire, en attendant que les missions et positionnements des coordinateurs du numérique soient clarifiés.

Dans le même temps, elle confirme que les responsables éditoriaux du numérique pour la rédaction sont bien Stéphane Grammont et Christine Vilvoisin. Pour les éléments de l'antenne, c'est Anthony Masteau.

Projet Tempo

La rédactrice en chef élabore, avec le COPIL, la réorganisation du travail d'une partie de la rédaction, à savoir les rédacteurs en chef adjoints, les présentateurs et l'édition.

À ce stade, elle pense mettre en place un trio RCA-Chef d'édition-Présentateur pour le midi et un autre trio pour le soir.

Sur les questions d'amplitudes horaires hebdomadaires, la direction souhaite proposer aux RCA et Chefs d'édition de travailler 3 jours sur le JT soir et deux jours sur le JT midi.

Les RCA seraient une semaine sur le JT et la semaine suivante sur les prévisions, puis le planning.

Les RP alertent sur la charge de travail, les amplitudes horaires et la nécessité de respecter le droit du travail et l'accord d'entreprise. Ils estiment essentiel que cela soit mis en place en concertation, que les salariés soient entendus. Aussi, ils s'inquiètent de l'épuisement rapide des salariés. Il est primordial, rappellent-ils, qu'il y ait du dialogue, à la rédaction. Sans oublier les PTA !

La directrice annonce que le chef de centre est désormais associé aux réunions éditoriales en début de mois. Elle assure "*qu'ils ne seront pas en dehors des clous*" et précise qu'un point sera fait à la Toussaint pour voir si l'organisation retenue fonctionne.

Concernant le reste de la rédaction, la RC estime que le quotidien des journalistes "*ne va pas vraiment changer*". La rédaction va continuer à produire les mêmes types de sujets. "*On garde tout ce qu'on fabrique, à savoir les dossiers Questions du jour, les dossiers sports, les 6'*".

La Rédactrice en chef explique cependant qu'ils "*s'interrogent sur la vacation de l'équipe du soir. C'est compliqué à mettre en place*". Ils envisagent d'avoir une équipe sur du 10h-20h.

Pour les week-end, il n'y aurait cependant qu'un seul et même trio (RCA/présentateur/édition) qui ferait les deux éditions du jour. Les élus doutent de la pertinence et de la faisabilité de cette organisation sur le long terme, car les JT du samedi seront aussi longs qu'en semaine ! La RC explique qu'il y a beaucoup de sujets qui arriveront de Paris et qu'il serait possible de préparer les JT en amont... les élus sont dubitatifs. La RC annonce qu'elle s'est positionnée pour assurer la rédaction en chef du premier week-end de septembre.

Pour résumer, on comprend que la semaine de 4 jours est écartée (à ce jour), et que c'est le réseau qui prendra les décisions concernant l'organisation du travail et les horaires des équipes.

Basse activité

Quid des périodes de basse activité ? Les informations glanées laissent penser qu'il n'y aura plus de période de basse activité, du moins les éditions garderont les mêmes durées. Comment fera-t-on quand les salariés seront en congés ? La directrice répond que c'est le national qui fournira des éléments pour compléter les JT et qu'on pourra aussi diffuser des marbres ou rediffuser des sujets.

Les élus rétorquent qu'on ne peut pas faire un JT qu'avec des "sujets froids" ! Que se passera-t-il en cas de forte actualité ? Pas de réponse de la direction.

Renfort ETP

Après avoir dit pendant des mois que nous n'aurions pas de renforts d'ETP, la directrice explique qu'il pourrait y avoir des transferts de personnels, sur la base du volontariat. Reste à préciser deux choses :

que les profils des candidats correspondent aux besoins de la Bretagne et "qu'ils arrivent avec leur poste", c'est-à-dire avec le budget correspondant.

Formation à l'édition

Les élus insistent sur la nécessité de mettre en place une réelle formation à l'édition, notamment pour les salariés dont ce n'est pas le métier. Cette formation n'existe pas à FTV, explique la direction, mais il semble que FTV envisagerait quelque chose.

Iroise

Pour les équipes d'Iroise, la direction estime qu'il n'y aura pas de changement dans l'organisation du travail. Mais, la conférence de rédaction pourrait démarrer à 9 heures, et le chef d'édition ATL verra certainement sa pause déjeuner décalée d'une demi-heure.

Organisation du temps de travail dans un cadre hebdomadaire

Des salarié.e.s souhaitent savoir qui a la main sur le choix de la planification hebdomadaire : la direction nationale, comme le prétend le chef de centre, ou la direction régionale, comme dit par Sophie Guilin, en charge du projet Tempo.

La RRH cite l'accord d'entreprise, articles 2.1 et suivants page 71 pour les PTA. La suite de l'argumentaire est plus floue : *"chaque antenne définit les organisations de travail, néanmoins, dans le cadre d'un fonctionnement de réseau, on réfléchit en réseau. L'organisation de la planification hebdomadaire est à la main des antennes régionales, mais en accord avec la direction nationale. Notamment sur un projet d'envergure comme Tempo"*. Elle poursuit en précisant que la Bretagne est favorable à tester différentes planifications hebdomadaires.

Les RP demandent si la planification à 4 jours est envisagée pour les vidéos par exemple. C'est une demande forte de certains salariés.

La RRH répond que non, mais qu'elle va les rencontrer pour en discuter.

Rédaction :

Organisation des Pages été

Un DSNG est positionné sur les pages été du lundi au vendredi. Les équipes seront composées d'un rédacteur, un JRI, un OPS et un monteur. Les pages seront en direct du lundi au jeudi, elles dureront +/- 7 minutes. Le vendredi, la page sera plus légère, car le DSNG partira sur un festival pour un direct. L'équipe en charge de la page été enverra en 4G (page "plus light"). Le.a monteur.euse reste sur 5 jours. Le journaliste dispose de trois jours de calage pour préparer la page.

Les deux premières semaines seront prises en charge par les équipes d'Iroise. Les équipes ne sont pas encore connues sur toute la période d'été. Les équipes seront calées en fonction des congés.

La rédactrice en chef souhaite faire des marbres cet été pour préparer la rentrée.

Sujets en breton cet été

Le rédacteur en chef d'Iroise, le responsable des émissions en langue bretonne et le responsable de l'antenne ont phosphoré pour qu'il y ait des reportages d'actualité en breton cet été dans les JT régionaux. Résultat, il y aura un sujet en breton diffusé le midi chaque semaine. Le midi, car d'après la rédactrice en chef, les téléspectateurs sont habitués à regarder des sujets en breton à la mi-journée.

Iroise fabriquera deux sujets la première quinzaine de juillet, les autres sujets seront fabriqués par l'équipe des émissions en langue bretonne. Ils seront rediffusés dans les émissions de Bali Breizh à la rentrée.

Les RP s'étonnent que les sujets soient diffusés uniquement le midi, sachant que l'audience du JT le soir est bien meilleure. Ils insistent pour qu'ils soient aussi diffusés le soir.

Gestion des sources extérieures

Des salariés se perdent dans les pratiques de gestion des sources extérieures. Elles varient selon les uns et les autres, selon les sites, BRI, locale, BIP. Ils réclament plus de clarté et un cadre explicite sur la marche à suivre pour rassembler des éléments provenant de YouTube, des extraits de films, des images GoPro, des archives, etc.

La rédactrice en chef entend ce besoin d'éclaircissement. Elle pense qu'IMedia 3 et le principe de « panier personnel » permettra de clarifier les choses.

La procédure à suivre :

Le journaliste envoie un mail à la thèque, qui met les archives demandées dans le panier du journaliste.

Le journaliste envoie un mail à la régie afin que le technicien télécharge les éléments demandés et les mette dans le panier du journaliste.

Le panier est créé soit par le journaliste rédacteur, soit par la scripte.

À Rennes, le chef d'édition peut aider à retrouver les éléments, mais ce n'est pas sa mission.

Pour Iroise, la rédactrice en chef va se rapprocher du rédacteur en chef de la locale pour définir une procédure unique pour qu'elle soit expliquée à tous, journalistes et monteurs.

Les RP demandent qu'un schéma expliquant la procédure soit affiché en rédaction à Iroise.

Gestion de la protection des rushes

Des journalistes s'inquiètent pour la protection des rushes. Lors de la formation IMedia 3, la formatrice a rappelé que seuls les chefs d'édition et les rédacteurs en chef (adjoints) ont les droits pour verrouiller les rushes. Avec l'arrivée de Tempo, les sujets et les rushes vont circuler d'une antenne, d'une chaîne FTV à l'autre. Puisque les JRI et les rédacteurs sont responsables devant les tribunaux, pourquoi ne pas laisser la main aux JRI et rédacteurs ?

La rédactrice en chef confirme qu'avec IMedia 3, pas grand-chose ne change. Si l'on souhaite garder des rushes, il faut les sélectionner et les proposer à la thèque. Une fois le sujet diffusé, les rushes sont

conservés 10 jours dans le serveur. Si le sujet n'est pas diffusé, les rushes sont conservés 30 jours dans le serveur.

Les RP répètent que la demande des journalistes est de pouvoir verrouiller eux-mêmes les rushes. À la locale, le chef d'édition et le rédacteur en chef ont déjà trop de fers au feu.

La rédactrice en chef temporise et dit qu'on ne verrouille pas des rushes tous les jours, mais dit qu'elle va remonter la question. Elle annonce qu'il va y avoir des formations sur le floutage. Grâce à l'intelligence artificielle, il est aujourd'hui possible de « dé-flouter » une image, une voix modifiée électroniquement peut aussi être retrouvée ; l'idée est donc, à présent, de doubler les voix.

Charge de travail des journalistes

De nombreux journalistes sont submergés par des tâches annexes qui empiètent sur la recherche d'infos, les recouper, se documenter, le dérushage... Les tâches administratives s'ajoutent inlassablement, certains ont des semaines de retard sur Concur ou Monkiosque, ce qui crée une charge mentale supplémentaire dont ils se passeraient bien.

Lors de la formation IMedia 3, ils apprennent qu'ils vont devoir remplir des paniers. Auparavant, ce travail était assuré par les monteurs, comme l'ingest des rushes. Le travail se déporte. Autre conséquence, les journalistes réclament de plus en plus du temps de calage, de montage, car la journée ne suffit plus avec toutes ces tâches qui s'accumulent.

La RRH rappelle que si un journaliste a besoin de temps de montage, il faut le demander au rédacteur en chef pour qu'il le planifie.

La directrice régionale dit qu'il faut s'occuper de Concur et monkiosque au quotidien, que tout le monde est concerné.

Les RP réclament de pouvoir remplir monkiosque au jour le jour, plutôt que devoir attendre la semaine suivante.

La RRH et la directrice régionale adhèrent. Il faut partir de la réalité du terrain et pas être contraints par les injonctions des outils. Elles vont remonter, une nouvelle fois, la demande.

Annexe :

Les élus ont reçu les comptes rendus des ateliers TEMPO et celui du service des OPS.

Technique :

I-media 3

En formation IMedia 3, les stagiaires apprennent à faire des pré-montages (points in et out d'interviews, de séquences) pour alimenter le numérique de France 3 Bretagne (réseaux sociaux, site). Certains JRI s'en émeuvent : ils tournent d'une certaine manière pensant qu'un monteur va dérusher les images et choisir en conséquence les bons plans. Si ce travail n'est pas fait par un monteur, le résultat à l'écran peut être mauvais.

Le responsable du numérique se veut rassurant. Il affirme que si l'on ne fait que des points in et out, IMedia ne peut pas générer de PAD. Plusieurs manipulations sont à réaliser pour que les images se retrouvent sur les réseaux.

Service montage :

Point de suivi demande de planification pour le numérique

Au dernier épisode, en février, la direction régionale avait fermé toutes les portes sur une montée en compétence collective de ce service et refusé une planification dédiée au numérique.

Depuis, la direction technique a fait passer tous les entretiens individuels et a pu sonder les uns et les autres sur cette ambition numérique.

Les élus ont rappelé que la présidence de FTV a ciblé le numérique comme un objectif majeur pour l'avenir de l'entreprise.

Le coordinateur numérique a expliqué que le numérique avait besoin "*du talent et du savoir-faire du service de montage*" car les équipes web font de plus en plus d'images. Cette tendance risque de se renforcer dit-il. Il affirme que pour commencer, il n'y a pas besoin de plus d'une demi-journée par semaine. Cette journée peut se caler entre le mardi et le vendredi, car 2 collègues ont déjà l'UCC "conception de contenus multimédia". Elles sont planifiées sur les autres journées de la semaine.

Or, lors de leurs collaborations, les monteurs et monteuses devront travailler dans le hub de l'équipe du numérique, sur un poste dédié à Adobe Première. Le coordinateur souhaite rassembler l'équipe numérique en un seul endroit.

L'adjointe au chef de centre indique que cette demi-journée par semaine sera prise sur les effectifs d'actu pour respecter les potentiels d'ETP prévus. Préalablement, la rédactrice en cheffe doit donner son accord. La responsable technique rappelle qu'il est nécessaire de mettre en place des formations UCC "conception de contenus multimédia" et "Adobe Première". 3 monteurs savent déjà utiliser cet outil. Elle propose qu'un test puisse se mettre en place rapidement avec des volontaires connaissant Adobe Première.

La directrice régionale met en garde sur les moyens disponibles et l'arrivée de Tempo.

Les élus demandent de déclencher rapidement une réunion de service afin de voir avec les intéressés comment ce projet peut démarrer.

Montage des pages été

La cheffe de centre adjointe donne le détail de l'organisation. Il y a 1 monteur en nomade du lundi au vendredi de la semaine 27 à la semaine 34 (3/07 > 25/08). 1 DSNG est positionné sur la même période. Un OPS est planifié sur le DSNG pour effectuer la transmission. Sauf la semaine 28 où un technicien vidéo sera accompagné d'un OPS pour les plateaux.

Les jours où le DSNG accompagnera la page été, l'OPS rattaché au DSNG assurera la captation des reportages.

Bonus, la responsable technique communique quelques précisions sur la planification de l'été.

Coté OPS :

- 3 OPS / jour du lundi au vendredi, OPS DSNG compris
- 2 OPS le samedi
- 1 OPS le dimanche, excepté le 3/09 où il y en aura 2

Côté monteurs :

- 5 monteurs / jour du lundi au vendredi (Brest et nomade compris)
- 3 monteurs le week-end

Remplacement de l'assistante de la locale Iroise

La Direction présente plusieurs solutions en fonction de la durée de l'absence et si elle est prévisible ou imprévue :

- Pour 1 journée, une scripte est planifiée sur ce poste, mais elle est basée à Rennes.
- Pour une semaine, une scripte de Rennes est planifiée sur le site de Brest.

Pour les absences imprévisibles, la planification recherche un CDD en renfort à Rennes et si aucun renfort n'est disponible, le service des scriptes de Rennes est réorganisé.

L'assistante de la Locale de Brest réalise d'autres tâches que celle d'assistante d'édition sur le site de Brest, les RP demandent qu'un état des lieux de ces tâches soit fait et de les porter à la connaissance de tous (suivi administratif des salariés, commandes fournitures et autres bons de commande, location de voiture, billets de train, lien avec le CE, ordres de missions, distribution des tickets restaurants, etc.) pour que l'on sache à qui s'adresser si ce n'est pas à elle.

La direction précise que des scriptes sont d'accord pour être formées aux tâches administratives.

À noter, la proposition de l'assistante de Brest de former un étudiant qui pourrait la remplacer au pied levé.

Le rédacteur en chef de la locale travaillera à Brest pendant les moments importants de l'été, même s'il n'y a plus d'édition Iroise, et même si nous serons en période de basse activité.

POINT 4 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE

Point de suivi régie MOSAR

Reporté faute de temps.

Locale Iroise : Prestation de ménage

Mi-mai, une alerte sur la qualité de la prestation de ménage sur le site de Brest est faite par le rédacteur en chef de la locale et les salarié.e.s.

La direction répond que 2 prestations de ménage ont été réalisées depuis. Pour faire face à la charge de travail, une prestation trimestrielle supplémentaire va être remise en place (oubliée depuis la Covid).

Les élus ont alerté sur les contrats de ménages :

- Sous-estimation du volume horaire pour réaliser correctement le travail
- Mise en difficulté des salariés face à l'impossibilité de réaliser correctement leur travail
- Les locaux mis à la disposition de l'homme de ménage sont beaucoup trop exigus, ils ne lui permettent pas de se changer.

À Rennes, la prestation de ménage est réalisée entre 6h30 et 8h30.

Exercices d'évacuation des sites de Rennes et de Brest liés notamment au risque incendie

Les élus alertent sur le fait qu'on ne peut reporter trop longtemps cet exercice de sécurité. Le responsable IMG est sur la même ligne.

Prochaines réunions des RP : le 6 juillet à Rennes

Vos propositions de problématiques et vos questions pour cette réunion sont à adresser à vos RP avant le 28 juin à 14h :

david.merieux@francetv.fr
gwendal.poirot@francetv.fr
isabelle.rettig@francetv.fr
chloe.tempereau@francetv.fr
maylen.villaverde@francetv.fr
anne.arvor@francetv.fr
florence.malesieux@francetv.fr
olivier.melinand@francetv.fr
thierry.rey-suares@francetv.fr
herve.tiercelin@francetv.fr

OU

rp.bretagne@francetv.fr

Numéros utiles

Médecine du travail : rdv à l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.

Rennes, Lorient & Saint Brieuc : 02 99 29 75 85 (D^r Debry)
Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (D^r Pegorie)

Assistantes sociales : Lucie BESNARD

Tel. 0 800 94 12 21 ou www.respondage.com

Psychologue du travail : Jérôme LE TIEC du cabinet ACCA

Interlocuteur pour salariés : 0 800 730 870
Interlocuteur pour manager et élu : 0 800 730 875

En cas de discrimination : www.allodiscrim.fr code FTV : 1277